Marcel Thomas

Esterhazy
ou l'envers de l'affaire Dreyfus



Vernal/Philippe Lebaud

178

ESTERHAZY
OU
L'ENVERS DE L'AFFAIRE DREYFUS

8° Lb 57
19866

DL-04121989-30463

733427

Marcel Thomas

92

ESTERHAZY

OU

L'ENVERS DE L'AFFAIRE DREYFUS

1153

Vernal

Philippe Lebaud

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.
© Vernal/Philippe Lebaud, 1989.



À Édith

En remerciement d'avoir si longtemps supporté, avec patience, l'envahissante compagnie d'un fantôme.

Il n'y a pas d'homme plus malheureux qu'un menteur,
principalement s'il est né gentilhomme.

CASANOVA

CHAPITRE PREMIER

Les apprentissages

Le deuxième homme

5 janvier 1895, 9 heures du matin. Derrière le cordon d'agents de police en pèlerine qui la sépare de la grande cour de l'École militaire, une foule épaisse de badauds attend avec une curiosité sadique le spectacle gratuit que se prépare à lui offrir une troupe bien entraînée d'acteurs en uniforme. Toute la presse a fait connaître le programme de cette exceptionnelle matinée : dans quelques instants un officier français, traître à sa patrie, va subir la première partie d'un châtiment cent fois mérité. Avant d'aller pourrir lentement jusqu'à sa mort aux îles du Salut, il sera dégradé en public au cours d'une parade dont le rituel a été réglé dans ses moindres détails.

On sait qu'il a été jugé à huis clos par ses pairs, mais, parmi ceux qui se bousculent, se dressent sur la pointe des pieds, pour mieux savourer chaque seconde de « l'affront le plus sanglant qui puisse être fait à un soldat » comme le dira lui-même le condamné, bien peu seraient capables d'expliquer avec précision en quoi a consisté son forfait. On se répète seulement qu'il est abominable, sans excuse, et que s'il avait été commis par un simple soldat, ou un ouvrier, on n'y aurait pas mis tant de façons : douze balles dans la peau et l'affaire aurait été réglée !

Il ne manque pas de raisonneurs pour chercher dans les origines du criminel, non pas une excuse, mais une explication de son crime : ce brillant et riche officier est juif, c'est tout dire ! Qu'attendre d'autre d'un métèque, d'un apatride, d'un représentant de la race déicide, sournoisement infiltré, pour mieux la gangrener, dans l'admirable armée à qui la patrie blessée a confié le soin de préparer la Revanche ?

Le bon peuple de Paris ne s'y trompe pas : lorsque le condamné dont on arrache les galons, dont on brise le sabre, tente de clamer son innocence, aux cris de « Vive la France ! » qui couvrent sa voix, se mêlent de tous côtés ceux de « Sale juif !

Judas ! ». Un Théodore Herzl ne s'y trompera pas non plus et, ce jour-là, sentira naître en lui sa vocation d'apôtre du sionisme.

L'affreuse parade enfin terminée, la foule se disperse lentement, presque aussi satisfaite que si elle avait vu tomber une tête à la Roquette, mais elle pense déjà à autre chose. Le Français, on le sait, a la mémoire courte et, durant de longs mois, le nom d'un certain Alfred Dreyfus qui expie en Guyane un crime qu'il n'a pas commis ne dira plus grand-chose à personne.

Les efforts de sa proche famille, de ses rares amis, pour faire reconnaître une innocence à laquelle ils sont seuls à croire tombent dans le vide. Bernard Lazare — encore un juif, et de surcroît vaguement anarchisant ! — aura beau publier une brochure en 1896 pour faire admettre que son coreligionnaire a été victime d'une terrible erreur judiciaire, il ne rencontrera en France qu'indifférence et mépris et la presse s'emploiera sans tarder à rassurer un public trop heureux d'être mis à même de constater, pièces en main, que le traître a bien vendu à l'Allemagne les secrets les mieux gardés de notre défense. Le Français moyen peut dormir en paix, la conscience en repos : justice a été faite et bien faite. Les consuls veillaient, grâces leur soient rendues !

L'année suivante, il dort toujours, ce Français moyen, sans se douter que, depuis des mois, l'évocation du verdict de 1894 donne des cauchemars à un cercle très restreint de responsables et d'initiés et que, d'un jour à l'autre, « l'affaire Dreyfus », va devenir « l'affaire Esterhazy », puis bientôt « l'Affaire » tout court.

Le 14 novembre 1897, il va apprendre avec stupeur, en ouvrant son journal favori, que le vice-président du Sénat, Auguste Scheurer-Kestner, s'est convaincu de l'innocence du capitaine juif, condamné trois ans plus tôt. Ce n'est pas Dreyfus, proclame-t-il, qui a écrit le document dont la découverte l'a fait envoyer au bagne. Son véritable auteur serait un autre officier « écarté de l'armée en raison de ses allures singulières et de ses allures louches... fort connu et fort répandu à Paris... titré, marié et très apparenté ».

Toute la presse s'interroge et ses lecteurs avec elle. La curiosité est générale, mais de courte durée : le 16 au matin, tous les journaux reproduisent le texte de la dénonciation que Mathieu Dreyfus, le frère du condamné de 1894, a adressée la veille au ministre de la Guerre. Le véritable auteur du « bordereau » est, affirme-t-il, « M. le comte Walsin-Esterhazy, commandant d'infanterie, mis en non-activité pour infirmités temporaires au printemps dernier ».

De ce jour, le nom d'un homme, assez connu en effet dans le petit monde des cercles, de la politique, de la Bourse et surtout de la presse, mais dont le grand public n'a jamais entendu parler, va

retentir chaque jour d'un bout du monde à l'autre. Les origines, le passé, la personnalité de cet énigmatique personnage seront scrutés à la loupe des années durant, et continueront à l'être, de nos jours encore, sans que l'on parvienne jamais à en faire le tour, tant il a su se fabriquer de masques et de déguisements qu'il revêtira tour à tour avec la virtuosité d'un Frégoli.

L'appartenance de Dreyfus à la communauté israélite avait constitué aux yeux de bien des gens une explication au moins partielle de la trahison qui lui était imputée. Se voir amené maintenant à soupçonner du même crime un autre officier français, n'ayant pas, lui, la moindre goutte de sang juif dans les veines, déconcerte le chauvinisme naturel de nos compatriotes. Ceux d'entre eux qui considéreront assez vite comme possible la « trahison » d'un Esterhazy ne manqueront pas de trouver dans la consonance étrangère du nom porté par le nouveau suspect un élément rassurant. Une fois encore cette trahison devenait plus compréhensible dès lors qu'elle était imputable à une autre variété de métèques, à un « rastaquouère » comme l'on disait alors. Était-il, après tout, bien surprenant qu'un Esterhazy, transplanté, on ne savait trop quand, de cette Autriche-Hongrie où vivaient encore de nombreuses branches de sa famille, se fût mis au service de la Triplice ?

Mais en se penchant sur l'arbre généalogique et les origines du « reître » — la tâche était assez facile ! — on dut bientôt constater que ses attaches étrangères remontaient à un trop lointain passé pour fournir une explication concluante à sa conduite. C'est pourquoi la presse à sensation s'ingénia à inventer pour lui, faute de mieux, une jeunesse passée à l'étranger. Ainsi prirent naissance un certain nombre de légendes complaisamment diffusées à son sujet. Tantôt on le prétendit ancien élève de l'Académie militaire de Wiener-Neustadt, tantôt on affirma qu'il avait été blessé d'un coup de lance à l'une des deux batailles de Custozza — on ne savait trop laquelle ! — alors qu'il servait dans l'armée autrichienne. Une rapide enquête eût suffi à établir qu'il avait seulement un an à la date où se livrait la première, et qu'il passait le concours d'entrée à Saint-Cyr à l'époque de la seconde, mais les esprits étaient alors trop échauffés pour s'arrêter à de si mesquines vérifications. Certains savants fort estimables ne craindront même pas de se ridiculiser en s'efforçant de déceler dans le style de ce bachelier ès lettres, ancien élève du lycée Bonaparte, de prétendus « germanismes » hérités d'une langue qu'il écrivait plus mal encore qu'il ne la parlait !

Une mise au point s'impose donc là-dessus, d'entrée de jeu. Elle permettra d'établir de manière indiscutable que si Charles-Marie-Ferdinand Esterhazy, portait un nom attestant des liens ancestraux

avec l'une des plus illustres et des plus anciennes familles de Hongrie, il ne pouvait revendiquer qu'un seizième de sang magyar ou autrichien et que ce fils et neveu de deux illustres généraux du Second Empire était, pour le meilleur et pour le pire, un pur, quoique regrettable produit de notre culture nationale !

L'arbre et le fruit

« J'aime beaucoup mon arbre ; c'est un bel arbre ! » disait avec une naïve fierté le comte Hubert de La Tour-La Tour, un des personnages de *L'Habit vert.* Celui des Esterhazy — de plus haute futaie, assurément — s'était au cours des siècles ramifié en de nombreuses et superbes branches qu'on laissera au Gotha le soin d'énumérer. Tout au plus remarquerons-nous au passage qu'il n'est pas donné à beaucoup de familles de l'aristocratie européenne de compter au nombre de leurs ancêtres directs le roi des Huns, Attila, et de descendre d'un Paul d'Estoras qui fut baptisé en 969, en même temps que saint Étienne de Hongrie.

Une branche française de la famille fut fondée par le comte Valentin-Joseph Esterhazy qui s'était mis au service du roi Louis XV après que son père eut été exilé par l'empereur d'Autriche pour avoir combattu aux côtés du rebelle Rákóczy, un des premiers héros de l'indépendance hongroise. En 1735, il reçut le commandement d'un régiment de hussards, « le Royal Esterhazy », qu'il avait recruté pour le compte de son nouveau souverain.

En 1740, il épousa Philippine de la Nougarède, comtesse de la Garde, et leur fils Ladislas Valentin fut, après la mort de son père, nommé à son tour colonel-propriétaire du même régiment, reformé pour lui en 1764. Il fut fait maréchal de camp, gouverneur de Rocroy, et reçut le cordon bleu. L'impératrice Marie-Thérèse avait pardonné au petit-fils la rébellion du grand-père et l'avait chaudement recommandé à sa fille, l'archiduchesse Marie-Antoinette, lorsque celle-ci quitta l'Autriche pour aller épouser le Dauphin. C'était d'ailleurs Valentin-Joseph qui avait été chargé d'apporter à Vienne le portrait du futur Louis XVI lorsque furent conclues les fiançailles.

On le retrouve dans le petit cercle d'intimes dont s'entoure Marie-Antoinette, devenue reine de France, laquelle, en 1791, le chargeait encore d'affectueuses commissions pour Fersen. Il quitta Paris la même année et alla rejoindre à Vienne le comte d'Artois qui l'envoya plaider la cause des Bourbons auprès de Catherine II.

Ladislas Valentin avait une sœur, de deux ans sa cadette, nommée Marie-Anne. Elle fut élevée à Saint-Cyr, où l'avait fait entrer la reine Marie Leszczyńska qui l'avait prise en affection et,

plus tard, parut quelque temps à la cour du roi Stanislas, quand celui-ci se fut installé à Nancy. Vers 1760, elle résidait au Vigan, dans la région d'où était originaire sa famille maternelle.

Le « viguier » de cette petite ville du Gard était alors Jean César de Ginestous, dont le père avait, avant lui, exercé les mêmes fonctions. Issu d'une très ancienne famille du Languedoc, il commandait aussi un régiment et avait été fait chevalier de Saint Louis. En 1752, Louis XV lui avait accordé par lettres patentes un titre de marquis.

À vingt-cinq ans, Marie-Anne Esterhazy n'avait pas encore trouvé d'époux à son gré, mais elle ne sut pas résister aux avances de son noble voisin, le colonel-viguier, qui, étant déjà marié, ne pouvait songer à demander sa main. De ces amours adultères dont les détails ne nous sont pas parvenus, naquit, le 7 mai 1767, à Vallerangue, petite localité située dans le canton du Vigan, un fils naturel qui fut baptisé Jean-Marie-Auguste-Walsin. Ce dernier prénom, fort peu courant, avait peut-être été inspiré à la mère du nouveau-né par quelque romance alors à la mode, mais un descendant de César de Ginestous affirma, en 1898, que c'était simplement le nom d'un « bas officier » du régiment commandé par le père naturel que celui-ci avait chargé de présenter le nouveau-né au baptême.

Élevé sous le nom de Walsin, ou Valsin, l'enfant dut attendre l'an III de la République pour se voir reconnu par sa mère. Il était devenu un homme et, deux ans plus tard, le 20 prairial de l'an V, il épousait Marie Adélaïde Cartier, fille d'un négociant aisé de Nîmes. De cette union allaient naître deux filles et trois fils : Valentin-Joseph (1802-1856), Jean-Louis-Ladislas (1804-1871) et Louis-Joseph-Ferdinand (1807-1857). L'aîné reprit le nom d'Esterhazy, tandis que ses cadets y adjoignaient celui de Walsin.

Ces derniers embrassèrent tous deux la carrière militaire, suivant en cela l'exemple de leurs ancêtres français ou austro-hongrois, et ils surent s'y illustrer. Ladislas entra en 1822 à Saint-Cyr, Ferdinand à Polytechnique et, le 18 mars 1856, ils parvinrent ensemble au grade de général de division.

Ferdinand était, depuis 1852, général de brigade lorsqu'il demanda en 1855 à faire partie de l'expédition de Crimée. Il commandait la cavalerie française qui se distingua en septembre en remportant sur les troupes russes la victoire d'Eupatoria, sur les bords de la mer Noire, au cours des premières phases du siège de Sébastopol.

Il avait attendu la quarantaine pour épouser, en décembre 1846, Marie-Thérèse-Zélie Dequeux de Beauval, une jeune fille, de quinze ans sa cadette, appartenant à une ancienne famille originaire de la

Somme, maintenant fixée à Paris. Son frère poursuivait dans la diplomatie une carrière honorable quoique dépourvue d'éclat.

Ce mariage fut très heureux, semble-t-il, mais trop court pour donner naissance à une nombreuse famille. Les Esterhazy n'eurent que deux enfants : un fils né le 19 décembre 1847 — dont la vie mouvementée fait l'objet du présent ouvrage — et une fille, née en 1850.

Le fils du général Esterhazy (qui n'était encore que colonel) avait vu le jour au domicile de ses parents, 23 rue de Cluny, mais son père, qui dirigeait en Algérie les affaires arabes de la province d'Oran, n'était pas là pour l'accueillir, et ce fut Charles de Beauval, alors attaché au ministère des Affaires étrangères, qui alla signer à sa place l'acte de naissance de l'enfant à la mairie du 1er arrondissement.

Selon un usage alors très répandu, on lui donna le prénom porté par son père, précédé de celui de son oncle maternel et parrain. Une pieuse intention y fit ajouter celui de Marie, pour le placer sous la protection particulière de la Vierge.

Les premières années des deux enfants s'écoulèrent apparemment sans histoire entre une mère attentive et aimante et un père enfin revenu en France à partir de 1848 pour découvrir les joies profondes d'une chaude intimité familiale.

La guerre de Crimée allait, hélas, briser trop vite cette période de paisible bonheur. Le général Esterhazy ne devait jamais se remettre des fatigues et des maladies qu'il avait endurées durant le long hiver du siège de Sébastopol. Lorsqu'il rejoignit sa famille à Marseille, où l'avait appelé sa dernière affectation en métropole, son état se révélait déjà fort alarmant et, malgré tous les soins prodigués par son épouse, l'année de congé qu'il avait si bien méritée fut la dernière de sa vie.

Un orphelin vêtu de noir

À sa mort survenue le 1er septembre 1857, le général Esterhazy laisse derrière lui une veuve inconsolable et deux enfants de moins de dix ans. C'est là une lourde charge pour une femme encore jeune, et l'on comprend aisément qu'elle se soit aussitôt réfugiée chez sa mère, Mme de Beauval. Veuve, elle aussi, elle habite seule à Paris, au n° 18 de la rue de Berlin (aujourd'hui rue de Liège) un appartement assez vaste pour qu'elle puisse avec joie y accueillir sa fille et ses petits-enfants. Des considérations matérielles n'ont pas été étrangères à cette décision ; la pension de réversion attribuée normalement à la générale Esterhazy n'est que de 1 500 francs par an : pour vivre et élever convenablement deux enfants, ce n'est guère. En s'organisant à

frais communs avec sa mère elle pourra réduire au maximum ses dépenses. Une économie rigoureuse lui est imposée, la fortune personnelle du défunt n'étant pas considérable.

Mme Esterhazy se remettait mal de la disparition de son mari qu'elle avait soigné avec beaucoup de dévouement, au risque de tomber elle-même malade. Elle lui avait voué un culte touchant, affirme son fils, et porta son deuil jusqu'à sa propre mort, s'attachant à élever ses enfants dans la vénération de la mémoire paternelle.

Nous ignorons où Ferdinand commença ses études secondaires. Sans doute fut-il inscrit dans un petit cours privé du quartier, comme la plupart des enfants de son milieu. Son intelligence était vive et il se montrait précoce. Ses débuts laissaient bien augurer de ses dons car, à la rentrée d'octobre 1860, il put sans difficulté entrer comme externe au lycée Bonaparte (aujourd'hui devenu après de multiples avatars le lycée Condorcet). Il y fut placé en « 4e Sciences, 2e Division ». Il n'avait pas encore treize ans et se trouvait « en avance » sur la plupart de ses camarades.

Sur les bancs du lycée Bonaparte, qui jouit déjà à juste titre d'une excellente réputation, se côtoient, sans préjugés sociaux ou raciaux, des fils de bourgeois ou d'officiers, beaucoup de rejetons de familles aristocratiques, un groupe compact de petits Polonais, pensionnaires d'un collège voisin réservé à leurs compatriotes, et un nombre appréciable de jeunes israélites en général issus de parents fortunés.

Le petit Ferdinand semble n'avoir éprouvé aucune difficulté à s'insérer dans ce nouvel univers scolaire où il ne passera d'ailleurs que deux ans et demi. Ce sera suffisant pour qu'il s'y fasse de nombreux amis qu'il continuera à fréquenter à l'âge d'homme — aussi longtemps du moins que ses moyens le lui permettront. La liste de ses condisciples, conservée dans les archives du lycée Condorcet, est d'une consultation instructive : on y rencontre, pêle-mêle, un Edmond de Rothschild, un Montebello, un Pourtalès, un Varennes, qu'à des époques diverses on verra réapparaître dans sa vie. À l'un il demandera l'aumône, à l'autre une protection, avec celui-ci il organisera des parties fines et des cavalcades au Bois, à celui-là il soufflera sa maîtresse.

Dans le cours de ses études il se révélera d'emblée, sinon un excellent, du moins un très bon élève, faisant ainsi la preuve à la fois de son intelligence et de ses facultés d'adaptation. En classe, sa conduite est partout jugée « très bonne » ou « bonne ». Son « application » et ses « progrès » sont parfois un peu moins satisfaisants, sans toutefois jamais tomber au-dessous d'un « AB ». S'il se montre « faible » en arithmétique au premier trimestre de sa quatrième, il se

rachète vite et, à la fin de l'année scolaire, il ne recueille pas moins de cinq accessits répartis dans presque toutes les matières — y compris l'arithmétique. En troisième, il se place encore dans le peloton de tête d'une classe qui compte quarante-quatre élèves. Il obtiendra cette fois un deuxième prix de « narration française » attestant chez lui ce goût pour l'écriture dont il donnera maintes preuves par la suite.

Tout laisse donc prévoir pour lui une réussite assurée au baccalauréat, lorsqu'on le voit, non sans étonnement, quitter brusquement le lycée à la fin du second trimestre de l'année scolaire 1862-1863.

Sa scolarité s'était révélée assez brillante pour qu'il parût possible de lui faire passer les épreuves du baccalauréat ès sciences avant même la fin de sa seconde. Ses professeurs avaient sans nul doute expliqué à Mme Esterhazy qu'il avait tout intérêt à tenter cette chance : dans les difficiles circonstances financières où elle se trouvait, l'économie de quelques trimestres de scolarité n'était pas à dédaigner.

Né en décembre 1847, Ferdinand était loin d'avoir atteint les seize ans accomplis, en principe nécessaires pour être admis à composer, mais il obtint sans difficulté une dispense et, à la session d'avril de l'année 1863, il décrocha le titre de bachelier ès sciences avec la mention « passable ».

Les arcanes de cet examen-fétiche qu'était déjà le baccalauréat sont malaisés à percer et nous avouons avoir renoncé à élucider les motifs qui incitèrent le nouveau bachelier à se présenter une seconde fois devant le jury à la session de juillet. Peut-être avait-il eu l'espoir de décrocher une mention plus flatteuse que la « passable », mais il n'y réussit pas et les registres de la Faculté[1] ne purent que noter à son sujet dans la colonne réservée aux observations : « 2e Passable. »

Ce n'en était pas moins un début très prometteur et il parut inutile de lui faire suivre au lycée sa classe de « rhétorique ». Il ne remit donc plus les pieds à « Bonaparte » et prépara chez lui son baccalauréat ès lettres : la riche bibliothèque de son père contenait assez d'auteurs français, latins ou grecs, pour qu'il pût se perfectionner seul dans les études classiques, aidé peut-être par des leçons particulières.

L'année suivante, il se présenta à la session d'avril de ce nouvel examen (il y en avait alors trois par an) dont les épreuves se déroulaient en grande pompe devant un jury exclusivement composé

1. Les précisions relatives au baccalauréat et aux inscriptions d'Esterhazy à la faculté de droit sont tirées des archives de l'université de Paris, conservées aux Archives nationales (AJ16, 1683,1738,3153,5135,5136).

de professeurs de faculté, resplendissants dans la gloire de leurs toges de satin jaune. Il réussit du premier coup, le 16 avril, à devenir bachelier ès lettres.

Il s'était montré très brillant et la mention « bien » qui accompagnait son diplôme était alors rarement attribuée. Les examinateurs notaient encore les candidats en déposant dans une urne une « boule » dont la couleur traduisait leur jugement. Le blanc correspondait à une note excellente, le rouge à une note moyenne, le noir à une mauvaise note. Le décompte des boules ainsi attribuées déterminait l'admissibilité, l'admission, l'ajournement à la prochaine session, ou l'élimination jusqu'à l'année suivante.

La feuille de notes du candidat Ferdinand Esterhazy existe encore dans les archives de la faculté des lettres. Émargée de sa main, elle indique qu'à l'exception d'une « boule rouge » en discours latin à l'écrit, et de deux autres en histoire et géographie à l'oral, il n'obtint que des « blanches » dans toutes les autres matières. On peut, si l'on veut, voir là un signe prémonitoire : l'avenir montrera en effet qu'Esterhazy était plus doué pour rédiger des souvenirs romancés ou des articles de vulgarisation que pour respecter la vérité historique !

Toute sa vie il conserverait une légitime fierté de ce premier succès, resté malheureusement sans lendemain.

Ce ne doit cependant pas lui être une excuse pour avoir mensongèrement embelli ces flatteurs résultats en prétendant avoir passé ses deux baccalauréats « avec dispense du ministre », à un âge qu'il fixait tantôt à quatorze, tantôt à treize ans *(sic)* et y avoir été reçu « avec toutes boules blanches ». À seize ans et demi, il était certes plus jeune que la moyenne des candidats, mais n'avait plus besoin de dispense. Chez un sexagénaire, ces mensonges, plus innocents que beaucoup d'autres dont il se rendrait coupable, témoignent d'une surprenante et bien enfantine vanité !

La croisée des chemins

Voici donc l'adolescent doublement bachelier avant d'avoir atteint dix-sept ans. La question de son avenir se pose désormais avec d'autant plus d'acuité qu'il ne peut espérer vivre de ses rentes. Suivra-t-il le brillant exemple des deux généraux Esterhazy en embrassant la carrière militaire ? Tel serait probablement son choix personnel, mais on peut penser que sa mère et sa grand-mère sont d'un autre avis. N'est-il pas trop jeune et surtout d'une santé trop fragile pour prendre si vite une décision qui les inquiète ?

Le jeune lycéen a poussé comme une asperge et il n'est pas loin déjà d'atteindre les cent quatre-vingt-cinq centimètres qu'il mesurera

à l'âge adulte, ce qui, pour l'époque, est gigantesque. Il a toujours été d'une effrayante maigreur et a les bronches et les poumons fragiles. On décide donc en famille de s'accorder quelque délai et de laisser Ferdinand prendre des vacances. Après de tels succès, il les a bien méritées !

Il est fort possible qu'on ait trouvé un moyen économique de lui faire voir un peu de pays en l'envoyant successivement chez son oncle le général, alors installé à Lyon, chez ses cousins de La Croix, à Cocherel, ou même jusqu'à Tunis où son oncle maternel, M. de Beauval était consul général. Il n'était pas inutile de faire ainsi mieux connaître l'orphelin à des parents dont la situation, la fortune et les relations pouvaient être un jour mises à contribution.

Il faudra attendre le 15 novembre 1865 pour que l'on retrouve sa trace. À cette date, il prend sa première inscription à la faculté de droit et sa fiche, signée de sa main, indique qu'il habite encore 18 rue de Berlin, chez sa mère. Si, comme il est fort probable, Mme Esterhazy se félicite de pouvoir ainsi conserver près d'elle un fils tendrement chéri, sa joie est, hélas, de courte durée : le 27 décembre elle s'éteint à son tour, emportée, affirme-t-il, par une maladie contractée plusieurs années plus tôt au chevet de son mari. Esterhazy n'a pas précisé la nature de cette dangereuse affection, mais il pourrait bien s'agir d'une forme de la tuberculose dont il souffrit lui-même toute sa vie et que, peut-être, sa mère lui avait transmise.

La disparition de leur mère laissait doublement orphelins les deux enfants mineurs qui furent placés sous la tutelle de M. de Beauval, leur oncle maternel. Celui-ci n'avait alors que quarante-neuf ans, mais, dès le 2 janvier 1866, il renonça définitivement à la carrière diplomatique après les trois ans qu'il venait de passer à Tunis. Étant célibataire, il aurait ainsi tout loisir de veiller sur ses pupilles, d'aider le garçon à se faire une situation et la fille à se marier convenablement.

Il dut estimer, non sans raison, qu'il n'était pas possible de laisser la charge et la responsabilité des orphelins à une grand-mère déjà fort âgée — et peut-être d'une excessive indulgence —, car son retour en France coïncida avec plusieurs décisions lourdes de conséquences pour l'avenir de son neveu.

Une chose en tout cas est sûre : quatre mois après le retour à Paris de M. de Beauval, Ferdinand renonçait à poursuivre les études de droit qu'il venait à peine de commencer.

Sur les raisons profondes de ce brusque changement d'orientation, on en est, une fois de plus, réduit aux hypothèses.

M. de Beauval savait que les études de droit sont longues, que son neveu serait majeur avant d'avoir obtenu sa licence, et que, même

avec son diplôme en poche, il aurait du mal à gagner rapidement sa vie dans les carrières qui s'ouvriraient alors à lui. Etait-il raisonnable de laisser s'engager dans cette voie un garçon dépourvu de toute fortune personnelle ? En avait-il d'ailleurs vraiment envie lui-même ? Élevé par des femmes depuis l'âge de dix ans, sans avoir connu dans son foyer l'autorité d'un père à l'âge difficile de l'adolescence, la vie d'étudiant ne présentait-elle pas pour lui de graves dangers ?

Ces réflexions étaient assurément empreintes de sagesse, toutefois elles amenèrent M. de Beauval à prendre une décision qui apparaît avec le recul bien imprudente ! Estimant en effet, à tort ou à raison, que Ferdinand ne devait pas continuer à habiter l'appartement de sa vieille grand-mère où il aurait risqué d'introduire des étudiants au contact desquels il ne convenait pas d'exposer sa jeune sœur, le diplomate l'installa dans un hôtel meublé de la rue de Moscou. Il manqua de discernement dans son choix, car l'hôtel en question était « plein de filles ». C'est du moins ce qu'affirmera Esterhazy, mais, compte tenu du quartier, la chose n'a rien d'invraisemblable.

« J'ai dû à mon goût de l'étude de ne pas être tombé dans les pires abîmes », constatera-t-il rétrospectivement.

Le bon apôtre trouvait là, sur le tard, une occasion de rendre son tuteur responsable d'un exil qui lui avait été douloureux, mais il n'est pas impossible qu'il ait trouvé sur le moment quelque charme à la fréquentation de ses complaisantes voisines de chambre ! Ne serait-ce pas ce premier contact avec le monde de la galanterie qui allait bientôt lui permettre d'y évoluer avec une inquiétante aisance ? Il aura beau prétendre n'avoir jamais eu de goût pour « la noce », il ne saurait nier avoir appris, très jeune, à parler aux femmes faciles, à leur plaire, voire à s'en servir à l'occasion.

Rue de Moscou, sa curiosité naturelle le mettrait à même de recueillir de première main plus d'une information sur la vie quotidienne et la mentalité des filles, de leurs souteneurs et de leurs clients, — et cela à un âge où l'occasion se présente rarement de rencontrer sur son palier ces « marmites » et ces « dos » que chantera bientôt Bruant. De cette précieuse expérience, il saurait un jour faire son profit.

Il ne tarda pas à oublier le chemin de la faculté de droit, et les cours de première année qu'y dispensaient MM. Duverger et Labbé furent rarement honorés de sa présence. S'il prit encore, en avril, sa troisième et dernière inscription officielle, il se dispensa de se présenter aux examens de fin d'année. Se vanter, comme il le fera plus d'une fois, d'avoir obtenu sa licence de droit, témoigne dans ces conditions d'une bonne dose d'impudence !

Le premier échec

Maintenant qu'une mère inquiète n'est plus là pour l'en dissuader, Esterhazy songe à l'armée. Pour un garçon déjà mûr, héritier d'une longue tradition militaire, et qui n'a pas froid aux yeux, c'est là une carrière qui présente beaucoup d'avantages sans exiger de longues et coûteuses études. Le prestige dont jouit l'uniforme aux yeux de l'aristocratie pourra, le jour venu, lui faciliter un beau mariage et, d'ici là, lui assurera son indépendance matérielle. Certes, la solde d'un sous-lieutenant est fort modeste, mais un avancement régulier l'améliorera peu à peu et, tant qu'il restera célibataire, il bénéficiera de certains avantages : il pourra se nourrir à peu de frais au mess, se contenter au besoin d'une chambre à la caserne, monter sans bourse délier les chevaux de l'armée, voir du pays et, qui sait, se distinguer au feu. Les occasions de se battre ne manquent pas alors, que l'ennemi éventuel soit prussien, autrichien ou mexicain. En outre, le nom qu'il porte sera pour Esterhazy un excellent passeport d'autant que son oncle le général est encore inspecteur de l'infanterie.

Va donc pour l'armée ! Bien entendu il faut tenter d'y entrer par la grande porte : un Esterhazy se doit de sortir de Polytechnique ou de Saint-Cyr.

Malgré son titre de bachelier ès sciences, Ferdinand n'a pas une formation scientifique suffisante pour espérer appartenir jamais aux « armes savantes » et ce sera donc vers Saint-Cyr qu'il se tournera.

Divers documents officiels[1] établissent qu'il se présenta au concours d'entrée de cette illustre école militaire, mais ils se contredisent sur la date à laquelle il en subit les épreuves. Les uns la situent en 1866, les autres en 1867. La première des deux dates paraît la plus vraisemblable et nous pensons que ce fut au concours de 1866 qu'Esterhazy se vit classé 37^{e} à l'écrit — un rang qui, malheureusement, lui interdisait d'être déclaré admissible.

Cette grave déconvenue doit-elle être attribuée, comme le dira charitablement l'oncle Beauval, à une grave maladie du candidat, survenue peu de temps avant l'examen, ou tout bonnement à son insuffisance ? On n'en saura jamais rien, mais il est sûr que l'hôtel

1. Les nombreux documents, officiels ou non, relatifs à la carrière militaire d'Esterhazy avant 1896, sont conservés sous son dossier au Service historique du ministère des Armées (dépôt de Vincennes). Une copie de la plupart d'entre eux a été faite par le colonel Ruault et donnée par son fils à la Bibliothèque nationale, avec un ensemble considérable de notes et de copies provenant d'autres sources et relatives à l'Affaire Dreyfus.

meublé de la rue de Moscou n'était pas un cadre fort propice à la sérieuse préparation d'un concours.

L'échec était inattendu et il allait plonger dans une profonde perplexité les deux oncles d'Esterhazy en les forçant à réviser leurs plans. Ferdinand ne manifestait aucune envie de se représenter au concours de Saint-Cyr et, de toute manière, cette deuxième tentative aurait été la dernière, la limite d'âge des candidats étant fixée à vingt ans. S'il échouait à nouveau, ce seraient deux années de sa vie qu'il aurait perdues sans profit...

On ne sait à quelles conclusions aboutirent les deux augures, ni ce que devint leur neveu entre l'été de 1866 et le mois de janvier 1868. Ces dix-huit mois creusent dans sa biographie un mystérieux trou noir qu'il n'a rien fait pour combler.

Un seul fait — bien mince il est vrai — émerge de ces ténèbres : le 30 mai 1867, Esterhazy allait se voir, sans que l'on sache pourquoi, décoré de l'ordre tunisien du Nicham Iftikar de 3e classe. Un décret impérial qui l'autorise à porter cette décoration étrangère est daté du 31 mars 1868 ; il atteste donc de façon indiscutable ses droits à une distinction qui, pour être assez largement prodiguée, avait de quoi flatter la vanité d'un garçon de moins de vingt ans.

Reste à savoir ce qu'il avait bien pu faire pour s'attirer la faveur beylicale. Nous serions tenté de penser que les relations de son oncle n'y furent pas étrangères. M. de Beauval entretenait en effet des liens d'amitié — auxquels Esterhazy fera allusion à propos d'un autre épisode de sa carrière —, avec Jules de Lesseps, un frère cadet du grand Ferdinand qu'auréolait déjà la gloire d'avoir presque terminé la gigantesque entreprise du canal de Suez. Jules de Lesseps était administrateur de la compagnie fondée par son aîné et, de plus, représentait — ou avait représenté — le bey de Tunis à Paris, en qualité « d'agent général ». Il est donc vraisemblable que, sur la recommandation de l'oncle Beauval, il trouva pour le neveu de celui-ci un modeste emploi de début dans son « agence ».

Tout ce que l'on peut encore signaler à propos de cet épisode assez mystérieux, c'est qu'en 1869, le colonel d'Argy qui commandait la « Légion romaine » où, comme on le verra un peu plus loin, Esterhazy venait de s'engager, signala au ministre de la Guerre, en lui recommandant chaleureusement son subordonné, que celui-ci avait « débuté dans la carrière diplomatique ». C'était beaucoup dire et il est assez étrange que ni Esterhazy, qui ne s'est pourtant pas montré avare de détails sur les débuts de sa carrière, ni son oncle, qui multiplia en toute occasion les recommandations en sa faveur, n'aient jamais soufflé mot de l'affaire.

Il est fort possible qu'il se soit assez vite lassé d'un emploi

bureaucratique exigeant de lui une attention et une ponctualité dont son tempérament s'accommodait mal. On ne peut non plus exclure l'hypothèse qu'il se soit fait remercier à la suite de quelque sottise, voire de quelque indélicatesse.

Vacances romaines

Quand un garçon de bonne famille, mais sans fortune, semble en passe de mal tourner, la solution classique consiste à le faire s'engager, dans l'espoir que la rude discipline militaire réussira à le mater et à lui mettre un peu de plomb dans la cervelle. Le remède n'est pas toujours efficace, mais il a l'avantage de débarrasser d'une source de tracas une parentèle épouvantée.

Comme aîné d'orphelins, Ferdinand, dont la majorité approche rapidement, est dispensé des obligations du service militaire, mais rien ne lui interdit de renoncer à cet avantage et de tenter d'obtenir « par le rang » l'épaulette dont l'a privé son échec à Saint-Cyr. Toutefois, pour un bachelier, proche parent de deux généraux, il serait fort humiliant d'entrer dans l'armée comme deuxième classe.

À point nommé, une idée ingénieuse traverse alors l'esprit du général Ladislas Esterhazy. La connaissance approfondie qu'il a acquise de toutes les ficelles du métier lui souffle une solution : pourquoi Ferdinand ne s'engagerait-il pas dans la « Légion romaine » ?

Ce corps de volontaires, en majorité français, a été constitué quelques années plus tôt, avec la bénédiction de l'empereur, pour renforcer les troupes pontificales et contribuer à la défense de Rome et des États pontificaux contre les entreprises de Garibaldi. L'avancement y est rapide et l'on assure que les officiers de la « Légion romaine », aussi appelée « Légion d'Antibes », peuvent, s'ils la quittent, passer avec leur grade dans notre Légion étrangère. Le candidat malheureux à Saint-Cyr semble décidément mieux fait pour ce genre d'aventure que pour une vie de commis ou de « calicot » que conclurait dans le meilleur des cas un mariage avec quelque fille de boutiquier.

Ferdinand, dont l'imagination s'enflamme à la perspective de s'illustrer comme son père sur de lointains champs de bataille, ne se fait pas prier, si indifférent qu'il soit à la cause du pape qu'il s'apprête à défendre. Son ignorance des questions politiques était alors, assure-t-il, plus grande que celle d'un enfant de quinze ans. Quand il sera arrivé à Rome, un camarade lui prêtera « en grande confidence » le livre d'Edmond About sur *La Question romaine*

dont la lecture est rigoureusement interdite par les autorités pontificales, mais il ne l'ouvrira même pas !

Le 31 janvier 1868, il signe donc son engagement comme « chasseur de 2e classe » dans la Légion romaine et, quelques jours plus tard, se retrouve en Italie.

Il y arrive à la vérité un peu tard pour y recevoir le baptême du feu. Les « zouaves pontificaux » commandés par le général Lamoricière, avaient évacué Rome en 1866, mais Garibaldi en ayant profité pour reprendre l'offensive, le corps expéditionnaire français était revenu en hâte en Italie pour se joindre aux troupes pontificales et remporter avec elles sur les « Chemises rouges » la victoire de Mentana, le 3 novembre 1867. La menace pesant sur les États pontificaux s'en trouvait différée, et le début de l'année 1868 correspondait à une période d'accalmie. Elle n'empêchera cependant pas Esterhazy d'obtenir un peu plus tard la médaille commémorative de Mentana, venue à peu de frais accroître sa petite collection d'ordres étrangers.

Ses classes sont vite terminées et, comme prévu, son avancement est rapide. Le 11 avril, il passe caporal ; le 13 juin, il est nommé sergent, le 19 novembre, le colonel d'Argy, qui commande la Légion romaine fait de lui son secrétaire et, le 22 mai 1869, moins de six mois après son engagement, il obtient ses galons de sous-lieutenant. Jamais dans l'armée française il n'aurait pu devenir si vite officier. L'oncle avait raison et son neveu est aux anges.

Faute de pouvoir se battre, il profite de ses loisirs pour faire du tourisme. « Je passais mon temps libre, dira-t-il, à courir les musées, et mes soirées dans les théâtres avec de très bons camarades. »

On n'a aucune raison de douter qu'il ait été sensible à la séduction que la Ville éternelle ne manque jamais d'exercer sur tout visiteur un peu cultivé, et qu'il ait su apprécier les « splendeurs » des monuments antiques et des églises baroques dont il gardera un souvenir ébloui. Il n'est pas moins certain que le fait de vivre dans une Rome encore placée sous l'autorité du souverain pontife n'empêcha pas ce jeune célibataire, déjà largement dessalé, d'y faire des découvertes qui n'étaient pas toutes de nature archéologique !

La première liaison d'Esterhazy — mais non sa première aventure — contribua à lui laisser un excellent souvenir de son séjour à Rome. Il avait fait la connaissance « d'une des plus célèbres danseuses du théâtre Apollo » et bientôt celle-ci « renonça à son luxe » pour venir vivre avec lui dans la petite chambre qu'il avait louée via dei Condotti, au pied de la Trinité des Monts.

Entre deux étreintes, elle lui apprit, assure-t-il, « à admirer le Tasse et l'Arioste », mais en d'autres domaines, il n'avait déjà plus

grand-chose à apprendre ! « Toute la Rome d'alors » connaissait les flatteurs « sacrifices » que consentait pour son sémillant sous-lieutenant celle qu'il eut la discrétion de désigner sous le surnom de « Mezza Notte ».

Peut-être, avec le recul du temps, l'exilé qu'il était devenu à l'époque où il couchait sur le papier ces plaisantes réminiscences, embellissait-il quelque peu une réalité maintenant entrevue à travers les brouillards londoniens. « Mezza Notte » ne lui en permit pas moins de découvrir en sa compagnie des plaisirs plus raffinés que ceux auxquels il avait été initié rue de Moscou !

CHAPITRE II

D'un schako l'autre

Le légionnaire

Les charmes diurnes et nocturnes de la Ville éternelle ne font pas oublier au sous-lieutenant Esterhazy les bons conseils de son oncle le général. Maintenant que le voilà officier, le moment lui paraît venu de se glisser dans les cadres de l'armée française, par le biais de la Légion étrangère. Il ne se sent que fort peu concerné par le sort des États pontificaux et n'éprouve aucun scrupule à laisser le pape et ses zouaves se tirer d'affaire sans lui.

Il va profiter d'une permission qu'il est venu passer en juin chez sa grand-mère, pour faire appuyer sa requête par M. de Beauval. Le général Esterhazy, qui a un commandement à Lyon, a préféré ne pas intervenir, sous prétexte qu'ayant pris récemment un congé, il n'ose pas en solliciter un nouveau « pour entretenir Sa Majesté l'Empereur ».

Le 26 juin 1869, le diplomate fait, auprès du duc de Bassano, grand chambellan de l'empereur, la première d'une longue série d'interventions en faveur de son neveu. Pour cet intéressant jeune homme « qu'une maladie grave a empêché de réussir à Saint-Cyr », il sollicite une admission dans la Légion étrangère — en y conservant son grade, cela s'entend. « La résolution de l'empereur décidera de toute la vie » d'un de ses sujets les plus méritants !

À l'appui de cette requête, les notes attribuées au postulant par le colonel d'Argy sont arrivées de Rome avec le visa du général Dumont, commandant du corps expéditionnaire français.

> « Punitions : néant. Officier intelligent et instruit. A besoin de travailler pour apprendre le métier militaire. T.B. éducation civile. Bonne conduite morale, politique et militaire. T.B. instruction générale. Connaît l'allemand. A servi dans la diplomatie. Sert bien. Bonne tenue. A quelque aisance. Distingué de manières. Intelligence vive. Se fera au métier. »

Ce portrait produit son effet et, le 11 juillet, l'empereur fait recevoir M. de Beauval par le grand chambellan qui achemine la demande vers le ministre de la Guerre.

Les bureaux (déjà !) vont traîner les pieds : tout au long de sa carrière, Esterhazy les rencontrera au travers du chemin qu'il tente de se frayer à grand renfort de recommandations. Un bureaucrate militaire d'humeur grincheuse, et peut-être anticléricale, fait parvenir au cabinet du ministre une note très négative. La demande du solliciteur est pour le moins insolite : « Pourquoi, voulant être militaire, lui, un Français, fils et neveu d'officiers généraux français, est-il allé s'enrôler dans les soldats du pape, au lieu de s'engager dans un régiment français ?... D'ailleurs il n'y a rien à donner dans le régiment étranger. »

Sans tarder, les explications demandées sont fournies au cabinet du ministre. Celui-ci les fait redescendre sur la Direction de l'infanterie, en les accompagnant d'une note, signée du général Colson. Pour ménager la susceptibilité pointilleuse des bureaux, elle maquille quelque peu les conditions de l'échec subi en 1866 au concours de Saint-Cyr.

Ne voyant rien venir, Esterhazy, le 22 octobre, adresse au général Wolff, directeur de l'infanterie, une lettre aussi instante que bien tournée :

> « ... Après avoir mûrement réfléchi et pris les conseils de ma famille, je renonce, déclare-t-il, à m'engager dans un régiment français et à recommencer une épreuve qui, sans m'effrayer, ne paraît pas devoir me conduire dans un délai appréciable au grade de sous-lieutenant. Incertitude pour incertitude, je préfère continuer à solliciter mon admission au titre étranger à la Légion étrangère. Dans cette position j'aurai à témoigner de plus d'initiative et je trouverai plus facilement les occasions de me distinguer, même en temps de paix... »

Le voilà reparti de zéro, car le général Wolff juge bon de redemander des renseignements à Rome : « on verra après, quand on les aura ! ».

Exaspéré par toutes ces lenteurs, M. de Beauval, qui piaffe sur place, décide de solliciter une audience de l'empereur Napoléon III en personne, le 16 janvier 1870. Le récit assurément très romancé qu'Esterhazy nous a laissé de cette audience mérite d'être cité, même si ce brillant exercice de style fait bon marché de la vérité historique.

> « Un jour où j'avais été déjeuner, comme cela m'arrivait souvent, chez le baron Jules de Lesseps, consul général de Tunisie, qui habitait avenue Montaigne un charmant hôtel arabe et chez lequel mon oncle, son grand ami, avait un pied-à-terre qu'il occupait toutes les fois qu'il était à Paris, mon oncle me dit au moment où je prenais congé qu'il

fallait en finir avec les promesses qui n'aboutissaient jamais et qu'il en parlerait lui-même à l'empereur.

Deux ou trois jours après, il m'écrivit de me mettre en grande tenue et de venir avenue Montaigne le dimanche suivant, dans la matinée. J'y allai et il me dit. " Nous allons à la messe aux Tuileries. " Après la messe, il s'avança vers l'empereur qui l'arrêta comme s'il l'attendait et lui dit (je me rappelle ceci comme si c'était hier) :

— Sire, comme Votre Majesté a bien voulu m'y autoriser, j'ai l'honneur de lui présenter le fils de mon frère qui sollicite la faveur de servir dans les armées de Votre Majesté.

L'empereur me regarda, doucement, lentement, puis me tendit la main en me disant :

— Il y aura toujours une dragonne d'officier dans l'armée française pour le fils du brave général Esterhazy.

Trois ou quatre jours après, j'étais informé que j'étais nommé sous-lieutenant à la Légion étrangère... En même temps j'étais informé que je pouvais, si je le désirais, jouir de délais avant de rejoindre, pour m'équiper, m'habiller, etc. [1] ».

En réalité, les choses allèrent beaucoup moins vite et surtout de manière plus administrative. Esterhazy fut reçu à l'audience du 26 janvier (qui tombait un mercredi !) et sans doute ne vit-il ce jour-là que le général Douay, un des aides de camp de l'empereur puisque dès le lendemain il lui adressait, sur sa demande, une note destinée à préciser les desiderata « qu'il avait eu l'honneur de le prier de bien vouloir faire connaître à l'empereur ».

« Si Sa Majesté, concluait-il, ne consentait pas à m'accorder la position (que je sollicite), je regarderais comme une extrême et précieuse faveur d'être attaché aux écuries de la Maison de l'Empereur, ou de Son Altesse le Prince impérial. Il sera facile de s'assurer que je monte bien à cheval... »

Le même jour, le général Esterhazy écrivait de Lyon au général Lebeuf, ministre de la Guerre, pour appuyer la demande de son neveu, sans faire du reste la moindre allusion à l'auguste engagement qu'aurait pris l'empereur.

Après diverses allées et venues du dossier entre le cabinet du

1. Cet extrait, ainsi que tous ceux que nous désignons comme faisant partie des « Souvenirs » d'Esterhazy, proviennent soit des nombreuses lettres qu'il adressa entre 1907 et 1913 au journaliste Paul Desachy, soit des ébauches de ses Mémoires restés inédits, soit des doubles de lettres de caractère autobiographique qu'il adressa à des dates diverses à Me Robinet de Cléry et à Me Mouchet, notaire à Paris. Cet ensemble considérable fait partie des papiers et correspondances diverses constituant au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale le fonds Esterhazy-Desachy.

ministre et les bureaux, Esterhazy dut encore patienter près de dix mois avant de voir enfin paraître au *Moniteur* du 26 juin sa nomination au grade de sous-lieutenant de la Légion, où un poste se trouvait vacant. Il avait donné sa démission de la Légion romaine le 12 mars et attendait les événements chez des amis possédant, dans la Nièvre, non loin de Saint-Révérien, le château de Dreusy.

Le sable chaud

Pendant ce temps, la situation internationale se dégradait discrètement sans que l'opinion en prît encore conscience. Jusqu'au début de l'été, elle n'avait donné aucun motif d'inquiétude, et, quand Lord Grenville avait succédé à Lord Clarendon à la tête du Foreign Office, on lui avait affirmé que l'horizon diplomatique était sans nuages.

La candidature d'un Hohenzollern au trône d'Espagne, vacant depuis la révolution de 1868, et surtout les machinations de Bismarck couronnées par le célèbre « coup de la dépêche d'Ems » allaient brutalement interrompre cette trompeuse accalmie. Napoléon III, soutenu par le chauvinisme exaspéré du parti de la guerre, sourd aux conseils de prudence prodigués par son ministre Émile Ollivier, donna dans le panneau et se résolut à engager l'Empire dans une guerre pour laquelle son armée n'était pas prête.

Le 19 juillet, notre chargé d'affaires à Berlin remettait à Bismarck le texte de la déclaration de guerre. Pendant que la foule parisienne se répandait sur les boulevards en hurlant un « Chant du Départ », entrecoupé de « À Berlin ! » — cri de ralliement que nos premiers revers allaient bientôt rendre dérisoire — Esterhazy faisait ses paquets pour l'Afrique.

Le surlendemain de la déclaration de guerre, il prenait à la gare de Lyon le train de Marseille. De là il embarquerait pour Oran, afin de rejoindre le dépôt de la Légion.

À Marseille, il fut accueilli avec chaleur par ses nouveaux camarades de l'armée d'Afrique qui attendaient, comme lui, leur embarquement, non sans espérer que les régiments stationnés en Algérie ne tarderaient pas à en être rapatriés pour monter au front.

L'enthousiasme était encore général : chacun rêvait d'en découdre et de fouler avant peu le sol prussien. Dans les maisons hospitalières du Vieux Port, le « Rhin allemand » de Musset, entonné en chœur, avait remplacé les refrains moins édifiants auxquels étaient habituées les pensionnaires !

Bientôt arrivé à Oran, Esterhazy prit une diligence pour atteindre Mascara où se trouvait l'état-major de la Légion et, de là,

fut expédié à Saïda. Ce n'était alors qu'un « carré de murailles dans lequel se trouvait la maison du commandement, quelques maisons de fournisseurs et de mercantis, quelques maisons qui servaient de logement aux officiers, et un ou deux cafés ».

À Saïda, la discipline n'était pas féroce, ni le service accablant. « Il n'y avait pas d'exercice : l'appel de onze heures et l'appel du soir pour l'officier de semaine et c'était tout. » Certes, on vivait à la dure, mais les jeunes officiers étaient fort indifférents au manque de confort.

Esterhazy partageait une des maisons du bordj avec deux autres sous-lieutenants : l'un « élégant et fort distingué » était le comte de Montecuculli-Laderchi, « ex-officier aux chasseurs tyroliens de l'empereur d'Autriche, un des premiers putassiers de la Légion, où il n'en manque pas », l'autre, « très petit, avec un nez crochu énorme, complètement chauve », s'appelait Franz von Cetto. Il était baron, avait servi comme lieutenant dans les chevau-légers bavarois et, dans sa jeunesse, avait été page de la reine de Bavière. L'installation du trio était des plus rudimentaires : pour tout mobilier ils ne disposaient chacun que d'un lit de camp et du pliant réglementaire. Un grand bidon servait de pot à eau, une grande marmite de cuvette et « une vieille gamelle, appelée " tigre ", de vase indispensable ».

À Saïda, on manquait de saines distractions, mais on pouvait faire confiance aux légionnaires pour dissiper leur ennui dans l'absinthe ou dans quelques-uns de ces énormes chahuts, auxquels Esterhazy apprit vite à se mêler.

> « J'avais acheté un cheval, raconta-t-il, et l'existence se passait gaiement et même trop gaiement, car dans la maison voisine habitait un capitaine commandant le détachement de chasseurs d'Afrique, M. de Vivès, qui avait sa femme avec lui, et nos excentricités dépassaient souvent la mesure. Un soir, par exemple, nous avions fait venir " les panthères ", nom donné à quelques malheureuses qui habitaient en dehors du bordj une maison à volets fermés et à fenêtres grillées. Montecuculli imagina de descendre sur la place absolument nu, avec des bottes à l'écuyère, son sabre avec son ceinturon de grande tenue et son hausse-col attaché par une ficelle. Il était précédé de son ordonnance, portant une lanterne vénitienne, et de Cetto dans un costume analogue, tapant sur une derbouka. Ce vacarme attira les Vivès à leur balcon et le capitaine ne fut pas content... »

Tout cela n'empêchait pas ces têtes brûlées d'envier ceux de leurs camarades qui, pendant ce temps, se battaient en France. Chacun était impatient d'aller les rejoindre, oubliant qu'en principe la Légion ne devait pas être engagée sur le territoire national. Malgré les pronostics pessimistes des « Allemands » de la Légion, mieux

informés sur la remarquable préparation de l'armée prussienne, tout le monde comptait sur une victoire éclatante et rapide des troupes françaises et le modeste succès qu'elles remportèrent à Saarbruck fut sablé avec enthousiasme en Algérie. Lorsque y parvint la nouvelle des revers essuyés par nos armées à Froeschwiller, Forbach et Wissembourg, elle fit sur tous l'effet d'une douche froide, mais redoubla le désir des « Africains » d'être enfin envoyés au feu.

Les ordres de départ se faisaient toujours attendre quand, sur ces entrefaites, le général Ladislas Esterhazy, rappelé en activité, fut nommé commandant de la division d'Oran et fit venir son neveu près de lui. Celui-ci était courageux et animé par un sincère désir de se battre ; la Légion semblant destinée à ne pas quitter l'Algérie à bref délai, il remua une fois de plus ciel et terre pour obtenir dans un régiment de marche une mutation qui lui permettrait enfin de recevoir le baptême du feu.

Le 14 août, M. de Beauval, que son neveu assaillait de lettres et de télégrammes suppliants, accepta d'intervenir en sa faveur auprès du maréchal comte de Palikao, qui avait remplacé Lebeuf (l'homme aux « boutons de guêtre ») que nos premiers revers avaient écarté du ministère de la Guerre.

> « Mon neveu, écrivit-il, ému au récit des malheurs de notre pays, demande par d'incessants télégrammes à servir la France là où est le danger. Il parle même de s'engager comme volontaire et je crains, je l'avoue, de lui voir perdre un galon obtenu avec tant de difficulté... »

Palikao a alors, on s'en doute, bien d'autres soucis en tête ; ses bureaux lui font savoir que le sous-lieutenant Esterhazy vient à peine d'être nommé dans la Légion et que la nouvelle supplique de son oncle ne fait que grossir un dossier déjà épais de recommandations variées. Agacé, le ministre l'apostille sèchement au crayon : « Répondre que cet officier sert au titre étranger et ne peut servir que dans le régiment étranger. »

Ni Beauval, ni son neveu ne se le tiennent pour dit et, le 2 septembre, le légionnaire télégraphie au directeur de l'infanterie. Sans plus de succès. « Répondre qu'il reste où il est » ordonne pour la seconde fois Palikao. Le même jour, revenant à la charge, de Marseille, où il s'est réfugié avec sa mère devant la tournure prise par les événements, M. de Beauval plaide une fois encore la cause de son neveu, un jeune homme « que rien n'arrêtera et qui arrivera quand même à échanger son épaulette contre l'honneur de se faire tuer par un ennemi dont la présence sur le sol français l'a

électrisé ». L'autorité de son oncle le général n'a pu suffire à lui « calmer le sang ». Ne pourrait-on « le placer comme capitaine, ou même comme lieutenant dans la garde mobile ?... »

Les expéditeurs du télégramme et de la lettre n'ont pas bien choisi leur jour : le 2 septembre, Napoléon III, vaincu à Sedan, remet son épée au roi de Prusse et se constitue prisonnier. Le lendemain, la République est proclamée à Paris et un « gouvernement de la Défense nationale » constitué.

Il faut admirer l'imperturbabilité d'une administration militaire qui, dans la pagaille générale accompagnant tout changement de régime, trouve le moyen de mettre sous les yeux du général Trochu, qui vient de succéder à Palikao, le dossier du sous-lieutenant Esterhazy. Le nouveau ministre se laisse fléchir : la France a grand besoin d'hommes de cœur et, le 27 septembre, un décret du gouvernement de la Défense nationale vient combler les vœux d'Esterhazy en l'autorisant à servir à titre français dans le 2e régiment de zouaves qui va bientôt rejoindre la nouvelle armée de la Loire, rassemblée à la hâte. Il a enfin atteint, à force d'insistance, l'objectif assurément méritoire qui hante ses nuits algériennes : il va se battre.

Le baptême du feu

Dans les alertes souvenirs qu'il a consacrés à ses années de jeunesse et qui restent toujours très attachants en dépit d'un certain décousu, les passages où Esterhazy évoque la part prise par lui à la triste campagne de 1870-71 sont sans conteste parmi les meilleurs. Il sait y imposer silence à sa propension naturelle à la vantardise et à l'autosatisfaction.

Chose étrange, le récit qu'il fait de ces confuses semaines est le plus souvent d'une grande précision. À quarante ans de distance, il commet si peu d'erreurs lorsqu'il cite un nom, une date, une localité, un numéro d'unité, qu'on peut se demander s'il ne se rafraîchit pas plus d'une fois la mémoire en consultant, au British Museum, quelques-uns des nombreux ouvrages consacrés, après la guerre, à l'armée de la Loire et à l'armée de l'Est, auxquelles il appartint successivement.

On sait que le nouveau gouvernement, constitué après la capture de Napoléon III à Sedan, avait décidé de poursuivre la lutte. Il était resté à Paris dont le siège allait commencer le 13 septembre, mais la « délégation » installée à Tours s'efforçait d'organiser la défense de la province. Au début d'octobre, l'armée de la Loire, constituée en hâte, essayera de contenir l'avance des Allemands qui marchent déjà sur Orléans. Les premiers engagements ne lui sont pas

favorables et, le 10, les troupes du général von der Tann remportent à Artenay une victoire qui leur ouvre les portes de la ville.

Entre-temps, Esterhazy, revenu en France, a rejoint à Avignon les hommes et les cadres complémentaires qui permettront au « 2e Zouaves de marche » d'être mis sur le pied de guerre. La discipline n'était pas plus en honneur au dépôt des zouaves qu'à la Légion. « Les éléments qui nous arrivaient étaient fort indisciplinés, affirme-t-il. Il s'y trouvait beaucoup de vieux zouaves : de fortes pratiques ! » Quant aux engagés volontaires, « c'étaient de fort mauvaises têtes et comme ils ne savaient même pas charger leurs fusils, il fallait les habiller et les instruire en même temps, tant bien que mal... »

Pour un tout jeune sous-lieutenant, la tâche n'était pas aisée, mais Esterhazy assure qu'il « avait la manière », et l'on peut croire que sa haute taille et son air déjà « vache » lui furent de précieux atouts.

Le 2e Zouaves est enfin en état de se voir acheminé jusqu'à Vierzon où l'attend son commandant, le lieutenant-colonel Logerot — un futur ministre de la Guerre — et il est placé à la 2e brigade de la 2e division du 15e corps, respectivement commandées par le général Rebillard et le général Martineau-Deschenez. Il se trouve encore cantonné du côté de Salbris quand il voit refluer en complète débandade les troupes commandées par les généraux de la Motte Rouge et de Pollès qui viennent d'abandonner Orléans aux Prussiens, et que les plus vieux des troupiers accueillent par des huées retentissantes.

Le 2e Zouaves n'a pas encore été engagé et ce doit donc être par erreur que les états de service d'Esterhazy indiquent qu'il aurait pris part aux combats ayant précédé l'entrée des Allemands à Orléans, et notamment à celui d'Artenay.

De toute manière, il ne va pas être laissé longtemps à la tête d'une section. Comme il parle un peu l'allemand et monte bien à cheval, il est désigné le 30 octobre pour servir d'officier d'ordonnance au général Rebillard qui le prendra vite en amitié.

Attaché désormais comme une ombre à la personne de son général, Esterhazy ne se trouvera pas en première ligne pour commander une petite poignée de combattants et partager leurs dangers et leur rude existence quotidienne, mais les multiples missions de liaison et de reconnaissance qui lui sont confiées et dont il s'acquitte avec beaucoup de courage et d'initiative sont souvent des plus périlleuses et il pourra se féliciter que son cheval, « un gigantesque carcan, ressemblant à un carrossier normand, rétivard, pointeur à fond... qui prenait prétexte d'un caillou ou d'une feuille de

papier pour faire toutes les défenses imaginables » se montre « sage comme une image » au feu, et quand les obus éclatent autour de lui.

« J'étais jeune, dira-t-il, fanatique du métier et, je le dis comme cela était, j'aimais la guerre... J'ai toujours entendu avec un sentiment d'exaltation joyeuse tout particulier les premiers coups de fusil et les premiers coups de canon, prélude d'un engagement sérieux. Quand cela durait trop longtemps... j'éprouvais seulement un sentiment très étrange et fort désagréable : il me semblait que les minutes étaient des heures vers la fin de la journée. Ces émotions me donnaient seulement un appétit terrible : je bourrais mes fontes de provisions et je mangeais à chaque instant, au grand scandale, dans les premiers temps, du brave général Rebillard que cela avait fini par amuser. »

Le 9 novembre, sa division se distingua à la bataille de Coulmiers, une des rares victoires de nos troupes qui purent réoccuper aussitôt Orléans. La 2e brigade se trouva peu engagée ce jour-là et le 2e Zouaves n'y perdit qu'un seul homme, mais Esterhazy réussit avec un grand sang-froid une reconnaissance à cheval où il aurait fort bien pu laisser sa peau, car il se vit soudain à moins de vingt mètres d'une ligne de fantassins bavarois embusqués derrière une haie. Ils avaient reçu l'ordre de ne pas tirer pour ne pas révéler prématurément leur présence, et il ne dut sa vie qu'à leur respect bien allemand de la consigne.

Le 17 novembre, tandis que s'organisait la défense d'Orléans, à nouveau menacé, Esterhazy était nommé lieutenant à titre provisoire.

La seconde bataille qui s'engagea bientôt devant la ville allait durer trois jours. Elle consomma la défaite de l'armée de la Loire.

Les troupes françaises essuyèrent de lourdes pertes et durent se replier sur Orléans, après avoir subi, malgré leur héroïsme, une sévère défaite à Loigny. La brigade Rebillard participa brillamment à cette « retraite en échiquier » exécutée avec maestria. Elle avait été très éprouvée et, en deux jours, le 2e Zouaves vit quatre ou cinq cents de ses hommes mis hors de combat et sept de ses officiers atteints de graves blessures auxquelles deux d'entre eux ne survécurent pas[1].

Le 4 décembre, « tout était perdu », et la brigade Rebillard défendait aux portes d'Orléans l'entrée du faubourg Bannier quand l'infanterie prussienne attaqua vigoureusement sur le plateau qui en commandait l'entrée.

« Nos hommes, raconte Esterhazy, commencèrent à perdre la tête et à lâcher pied. Mon cheval fut tué sous moi et je tombai sans me faire

1. Cf. Grenet, *L'Armée de la Loire* (Paris, 1893). 2 vol.

de mal. Quand je me relevai il n'y avait plus guère sur ce point que mon général, démonté lui aussi, moi et quelques fantassins de diverses armes qui tiraillaient en se retirant. Les Prussiens n'étaient plus qu'à quelques pas de nous. »

Peu s'en fallut, ce jour-là, qu'il ne fût fait prisonnier en même temps que son général, mais ils parvinrent l'un et l'autre à s'échapper par les jardins qui bordaient les premières maisons du faubourg.

Le courage dont avait fait preuve Esterhazy au cours des combats des 2, 3 et 4 décembre, et en particulier lorsqu'il s'était trouvé seul « sur les hauteurs de Montjoie, à côté de son général démonté sur un plateau abandonné par nos troupes » lui valut, sur-le-champ, une proposition pour la Légion d'honneur et une nomination de capitaine à titre provisoire. Un avancement si rapide dut sans doute lui monter quelque peu à la tête, mais on ne peut nier qu'il l'avait amplement mérité.

Sitôt reconstitué à Bourges, le 15e corps allait être dirigé vers l'est pour tenter de dégager Belfort.

Le général Rebillard, qui venait de recevoir sa troisième étoile et avait pris le commandement de la 2e division, garda à son état-major le capitaine nouvellement promu dont il avait su apprécier les indéniables qualités militaires. Sous ses ordres, la division se battit avec courage à Arcey, le 13 janvier 1871, à Héricourt et à La Lisaine les jours suivants, puis, sous Besançon les 24 et 27 janvier.

Esterhazy avait mérité deux nouvelles propositions pour la Légion d'honneur, quand, malgré l'opposition de Gambetta, un armistice fut enfin conclu le 28 janvier.

Ainsi s'achevait pour Esterhazy sa première campagne. Elle avait été désastreuse pour la France et ses armes, mais au cours de ces tragiques six mois il avait su se prouver à lui-même qu'il était bien fait pour la carrière où il s'était engagé, sans trop peut-être y réfléchir. Pour son malheur, les qualités forgées par la guerre en cet homme nouveau qu'il était devenu n'allaient pas longtemps résister aux tentations de la paix.

Humilié et offensé

Après les « mois de misère » qu'il vient de traverser, Esterhazy n'a pas été mécontent de retrouver à Besançon un peu de confort et quelques distractions. Il a loué en ville « une petite chambre dans la maison d'une marchande de tabac » qu'il trouve fort jolie et qui, dès qu'ils ont fait connaissance, ne lui « marchande pas ses sympathies jusqu'aux dernières limites ».

Le pauvre garçon ne profitera pas longtemps de ces moments de détente, car le général Rebillard, qui est « fort autoritaire », lui déclare qu'il a besoin de l'avoir « tout le temps sous la main ». Le voilà, du coup, obligé de coucher dans un bureau « où il n'y avait pas de lit et où il devait dormir tout botté sur un canapé ». La discipline du temps de paix a repris ses droits et Esterhazy obtempère, à contrecœur, mais sans pour autant en vouloir à un chef dont il respecte la bravoure. Celui-ci continue du reste à favoriser la carrière de son officier d'ordonnance et, pour la troisième fois, demande pour lui le ruban de la Légion d'honneur. M. de Beauval a appris avec plaisir la belle conduite de son neveu. Comme il croit toujours autant sous la Répulique que sous l'Empire à l'efficacité des recommandations, il se fait un devoir d'écrire de son côté au ministre de la Guerre pour appuyer la proposition.

Le 1er février, Esterhazy se voit, en attendant, désigné comme rapporteur près le conseil de guerre de la 2e division du 15e corps, qui aura à sanctionner un certain nombre de désertions et d'actes graves d'indiscipline que le courage au feu du plus grand nombre rend encore moins excusables. Ses démêlés ultérieurs avec la justice militaire laisseront trop de mauvais souvenirs à Esterhazy pour qu'il évoque dans ses Mémoires sa brève apparition du côté du ministère public, mais il n'oubliera pas d'en faire officiellement état quand il se trouvera lui-même en posture d'accusé.

Il n'aura du reste que peu d'occasions de requérir. Le 18 mars, Paris se soulève, la Commune y est proclamée et, chez les officiers d'une armée qui se sent encore impériale, le désir est unanime de voir écrasée la rébellion.

Le général Rebillard souhaiterait, quant à lui, rejoindre l'armée de Versailles, à la tête de sa division, mais voit ses offres de service refusées. Il saura plus tard que Thiers et le général Le Flô, qui a reçu le portefeuille de la Guerre, l'ont jugé trop « gambettiste », ce qui n'est déjà plus une bonne note.

Esterhazy restera donc avec lui à Besançon pendant le licenciement d'une partie des corps et services de l'armée de l'Est.

Le 20 mai, alors que les « Versaillais » s'apprêtent à entrer à Paris pour éteindre dans le sang les incendies de la Commune, le général Rebillard est mis en disponibilité, en attendant une nouvelle affectation. Du même coup, Esterhazy se trouve privé de ses fonctions auprès de lui.

Le général a pris le temps de signer à son ex-officier d'ordonnance une permission d'un mois afin qu'il puisse aller retrouver à Marseille son oncle et sa grand-mère qui attendent pour regagner Paris que tout y soit rentré dans l'ordre.

Arrivé en même temps que son chef dans une capitale défigurée par les incendies et les barricades, Esterhazy va passer rue de Berlin quelques jours qui ne sont pas faits pour lui remonter le moral. Le général Rebillard est descendu à l'hôtel du Louvre. « Furieux, exaspéré » de la tournure que prennent les événements, il lui confie ses inquiétudes et se répand en véhémentes diatribes contre les « capitulards » désormais aux postes de commande.

> « Je ne compris pas, soupirera beaucoup plus tard Esterhazy. Je ne pouvais m'imaginer que le premier souci de ceux qui sortaient des prisons de l'ennemi pût être de faire démolir ceux qui, aussi bien qu'eux, avaient lutté de tous leurs efforts pour la défense de la patrie... J'avais été révolté lorsque j'avais appris la révolution du 4 septembre et je ne comprenais pas qu'on renversât le souverain devant l'ennemi. »

Il était encore bien jeune et fort étranger aux jeux parfois malodorants de la politique !

À Marseille, M. de Beauval s'efforça de le réconforter de son mieux et lui conseilla d'aller voir le général Esterhazy qui était en congé au Mas de Gleize, près de Beaucaire. Il y habitait alors une propriété de famille héritée de leur mère avec sa sœur Everilda, qui n'était pas encore entrée en religion.

Son neveu, le trouva fort déprimé et désabusé, lui aussi.

Tout ce qu'il put faire pour réconforter un peu le jeune homme fut d'écrire à l'un de ses amis, M. de Larcy, ministre (pour quelques jours encore !) des Travaux publics dans le premier gouvernement de Thiers. Il le priait d'intervenir auprès de son collègue, le général de Cissey, qui venait de remplacer Le Flô à la Guerre, pour qu'une suite positive fût donnée aux propositions pour la Légion d'honneur faites en faveur du jeune capitaine. La démarche que tenta M. de Larcy n'aboutit pas, et ce fut là, pour Esterhazy qui se montra très tôt grand amateur de ces hochets, une cuisante blessure d'amour-propre.

Son temps de permission expiré, il lui fallut regagner Oran, où il arriva au début de septembre. Les fatigues de la campagne et surtout la rudesse de l'hiver 1870-1871 qui s'était montré particulièrement rigoureux l'avaient beaucoup éprouvé. Ses poumons depuis longtemps fragiles étaient en fort mauvais état et, à peine de retour, il dut se faire admettre à l'hôpital militaire d'Oran.

Il y était toujours quand lui parvint, en guise d'étrennes, à l'aube de l'année 1872, une désespérante nouvelle destinée à infléchir dans le pire des sens tout le cours ultérieur de son existence.

En même temps qu'il s'attelait à la préparation de la nouvelle loi militaire, le gouvernement avait créé une « Commission de révision

des grades » pour remettre un ordre indispensable dans les cadres de l'armée en cours de réorganisation, et Esterhazy fut informé que, par décision de cette Commission en date du 31 décembre 1871, il redevenait simple sous-lieutenant, de capitaine qu'il était, et cela à compter du 27 septembre 1870, date de sa première nomination aux zouaves. On n'avait même pas tenu compte dans le calcul de son ancienneté des deux mois passés par lui à la Légion !

Il est bien naturel qu'une telle décision dont l'inévitable brutalité lui apparut comme une injure personnelle, doublée d'une criante injustice, l'ait profondément meurtri. Sa colère était encore accrue par le sort plus heureux qu'il voyait réservé à certains officiers mieux en cour ou plus chanceux que lui.

« J'étais, dira-il, non seulement dans un état d'irritation profonde, mais surtout humilié au-delà de tout ce qu'il est permis de dire. Je trouvais dans Paris foule de mes amis décorés, souvent sans avoir même entendu siffler une balle. Lorsque j'y songe encore aujourd'hui, j'éprouve encore des mouvements de colère et, si jamais il prend fantaisie à quelqu'un d'étudier ce que dans le jargon moderne on appellerait ma psychologie, il pourra tenir note de l'humiliation et de la colère profondes que m'a fait éprouver cet indigne traitement que j'avais la conscience absolue de n'avoir pas mérité, bien au contraire, et que je n'eûsse jamais pensé pouvoir m'être infligé.

S'il m'est arrivé à diverses reprises de ma vie de me laisser aller à exprimer des sentiments de rancœur, c'est à la blessure que m'avait fait cet injuste traitement qu'il faut attribuer ces propos. J'ai vu des lâches, notoirement lâches, j'ai vu des officiers qui n'avaient pas été une fois au feu, maintenus dans des grades que certains avaient obtenu dans les dépôts. J'ai vu donner la croix à des gens qui n'avaient pas entendu siffler une balle ou éclater un obus. Il a été donné trois fois plus de croix dans Paris qu'il n'en a été donné à la merveilleuse armée qui a fait la campagne de 1814. J'ai vu l'armée de Versailles, rentrant des prisons de l'ennemi, n'avoir qu'une idée : écarter par tous les moyens possibles les soldats des armées de province, et, parmi ceux qui ont été les plus maltraités, j'étais au premier rang et j'étais un de ceux s'étant le mieux conduits...

J'ai insisté sur ces faits parce qu'ils ont eu sur ma vie entière, sur ma conduite, sur ma carrière, une importance décisive et capitale, et qu'ils m'ont amené à quitter l'Afrique où, si j'eusse été traité avec un peu plus d'équité et de justice, j'eusse passé ma vie militaire et n'aurais pas eu par la suite l'occasion d'être mêlé aux événements déplorables qui se produisirent vingt-cinq ans plus tard... »

Adieu les « chacals » !

L'année 1872 a bien tristement commencé pour le malheureux Esterhazy, redevenu sous-lieutenant. La longue convalescence qu'il va passer en France le consolera cependant un peu. Le général Esterhazy est mort subitement, trois semaines plus tôt, et son neveu doit se rendre à Nîmes, pour y régler quelques affaires de famille, avant de regagner Paris où l'attend sa grand-mère. Il est toujours mal en point et, en mai, on lui prescrit une saison à Cauterets, dans l'espoir de le débarrasser de la « bronchite chronique avec engorgements ganglionnaires multiples » que lui ont valu ses mois de campagne.

Le résultat de la cure n'est pas concluant et il voit son congé prolongé, de mois en mois, jusqu'à la fin de l'année. Il ne s'en plaint pas, car il partage son temps entre Paris, où les distractions ne manquent pas, et la Nièvre où les châtelains de Dreuzy lui offrent une aimable hospitalité.

Il abuse déjà quelque peu de sa mauvaise santé et ses rapports avec sa hiérarchie commencent à se tendre. Quand, à la fin de septembre, il sollicite deux nouveaux mois de congé pour soigner « une fièvre intermittente rebelle contractée en Afrique », on les lui accorde, mais en soulignant bien qu'il s'agit là d'un « dernier délai » car il est depuis six mois déjà absent de son corps ! De toute façon, il n'aurait pas dû normalement rester affecté après sa rétrogradation dans le régiment où il avait servi comme capitaine et il sera nommé sur sa demande au 3e zouaves qu'il rejoindra à Philippeville en fin d'année.

Comme le prurit de la Légion d'honneur le démange toujours, il a mis à profit son séjour en France pour se faire une fois encore recommander. Au mois de juin de l'année précédente, le marquis de Quinsonnas, gendre du duc Oudinot de Reggio, était déjà intervenu sans succès auprès du ministre ; en juillet 1873 ce sera le tour du député de Nîmes, Numa Baragnon, de s'en mêler. Il vient de jouer un rôle actif dans la chute de Thiers, mais n'est pas encore devenu secrétaire d'État et se voit répondre sèchement que les propositions pour la croix, établies pendant la guerre, ont perdu toute valeur. Tout ce que cette intempestive démarche aura valu à Esterhazy sera un blâme du gouverneur général de l'Algérie en date du 11 août : un officier n'a pas à se faire recommander par un homme politique. Qu'il se le tienne pour dit !

Esterhazy, revenu entre-temps en Algérie, prend bonne note de la semonce, mais ne se décourage pas pour si peu ; il court frapper à la

porte du général Rebillard — qui, après avoir perdu l'une de ses trois étoiles, commande maintenant la subdivision de Bône —, et à celle de l'ex-général Logerot, redevenu colonel.

Logerot le serre dans ses bras. Il a les larmes aux yeux et ne trouve pas autre chose à lui dire que « Mon enfant ! Mon pauvre enfant ! » Rien à espérer de ce côté !

Le général Rebillard se montre, lui, plus constructif, quoiqu'il se sache « en disgrâce » et ne puisse faire grand-chose pour son ancien officier d'ordonnance. Il conseille à Esterhazy d'entrer aux Affaires indigènes ; son père a jadis suivi le même chemin et s'en est bien trouvé. La suggestion était bonne et Esterhazy regrettera plus d'une fois de ne pas l'avoir suivie. Mais, comme beaucoup d'officiers, il croit alors naïvement que l'heure de « la Revanche » va bientôt sonner et se souvient qu'au début de la guerre de 1870, « les officiers des Affaires indigènes qui avaient demandé à rentrer dans leurs corps pour prendre part à la première partie de la campagne n'avaient pu réussir que bien longtemps après les premières défaites ». Craignant de ne pas arriver à temps sur les champs de bataille, il résiste donc aux instances bienveillantes de son ancien chef et « persiste dans sa sotte idée », quoique le général lui eût répété plusieurs fois « qu'il se faisait d'étranges illusions s'il pensait prochaine la guerre contre l'Allemagne ». « Il avait raison, j'avais tort, conclut-il mélancoliquement, et, refusant son offre, je commis une grosse faute ; j'en devais commettre bien d'autres ! »

Il ne lui restait plus qu'à regagner Philippeville, puis, peu après, Sétif, où était cantonné son bataillon. Avec sa section, il avait mission de surveiller et garder l'atelier d'une compagnie de travaux publics qui construisait la route d'Aumale à Alger. Il n'avait pour toute compagnie que le médecin du dépôt, mais « le pays était des plus pittoresques, il avait un excellent cheval, une très bonne chienne griffon d'arrêt et le pays était plein de gibier de toutes sortes ».

Il était encore une fois en permission à Paris quand il eut la satisfaction de se voir nommé lieutenant, le 11 février 1874. Il avait profité de son séjour dans la capitale pour poser les premiers jalons sur la voie de son retour en France en intéressant à son cas un de ses amis, le capitaine Uhrich, le neveu du général du même nom qui avait défendu Strasbourg de façon si courageuse qu'on débaptisa en son honneur une des plus belles avenues de Paris, l'avenue de l'Impératrice, devenue aujourd'hui, après quelques avatars, l'avenue Foch.

Retombé malade après avoir regagné l'Algérie, il revint passer dans la métropole un congé de convalescence qu'il put faire prolonger de deux mois en juin. Il souffrait maintenant « d'une hypertrophie du cœur, d'anémie profonde et de palpitations et